

UN MILLION-NAIRE PENDU

Son immense fortune ne peut le sauver

Il expie sur l'échafaud le meurtre de sa femme et de son enfant

Union, Mo., 17. — Arthur Duestrow a été exécuté aujourd'hui sur un échafaud élevé pour la circonstance dans la cour de la prison du comté de Franklin.

Une centaine de personnes environ s'étaient rassemblées, c'étaient en grande partie des médecins, des journalistes et des amis de la famille. Le condamné avait simulé la folie depuis le jour de son crime jusqu'au soir qu'il a précédé son exécution; on s'est aperçu alors par ses réponses et ses questions qu'il concevait très lucidement le sort qui l'attendait, et que les efforts de son avocat et son immense fortune ne suffiraient pas à l'arracher à son châtiment.

Quelques heures avant de monter sur l'échafaud, le shérif Pancha lui demanda s'il désirait voir un ministre ou un prêtre, il lui a fait cette réponse: "Je n'ai besoin d'aucun d'eux."

Le-dessus il se mit au lit et s'endormit bientôt.

Hier matin, lorsqu'il s'est levé, son attitude n'était plus la même; il suppliait avec larmes les gardes et les visiteurs d'intercéder pour lui auprès du gouverneur de l'Etat. Lorsque Duestrow fut monté sur l'échafaud, le shérif lui demanda s'il avait rien à dire avant de mourir. Il répondit: "Si j'ai commis une grande erreur, je la reconnais. Je tiens à vous dire que je ne suis pas l'homme que vous accusez. Je suis le général Brandenburg, de l'armée des Etats-Unis. Je suis innocent de tout crime et même en paix avec le Seigneur. Je remercie mon avocat, l'ex-gouverneur Johnson, de St. Louis, de tout ce qu'il a fait pour me sauver." Le shérif lui dit alors le bonnet noir des condamnés et quelques instants après le corps de Duestrow se balança dans le vide. Cependant son corps n'avait pas été brûlé par le choc et ce n'est qu'un bout de huit minutes que les médecins déclarèrent que la vie avait cessé.

Duestrow avait tué sa femme et son enfant âgé de 18 mois, le 13 février 1894. Il était étudiant en médecine et son père lui avait une pension de \$10,000 par an. Quelques temps avant son crime, Duestrow avait commis plusieurs infidélités envers sa jeune femme, et c'est à la suite d'une querelle où elle lui reprochait qu'il devint deux fois assassin.

GARE A LA FRAUDE

Un ingénieux moyen de tromper les honnêtes gens

Des agents d'une certaine manufacture de poëles parcourent actuellement les paroisses des districts ruraux pour placer leurs produits.

Il n'y a pas de mal à vendre des poëles, mais ce qui est malhonnête, ce sont les fausses représentations de ces messieurs, aux cultivateurs ignorants, pour couler plus facilement leurs marchandises. Voici comment ils s'y prennent. Ils vont trouver un cultivateur, lui offrant un poêle sans pareil, et lui accorde un crédit de plusieurs années pour le payer, pourvu qu'il paye l'intérêt. Le cultivateur enchanté saisit l'occasion et l'agent lui présente des billets en anglais que celui-ci ne comprend pas et signe de confiance. La victime s'aperçoit, mais trop tard, qu'il a été joué et qu'il a signé des billets à ordre ou payables au premier acte prochain. L'agent fait de plus toutes sortes de promesses qu'il ne fait un devoir de ne pas tenir.

En garde donc, contre ces exploitateurs.

CEREMONIE IMPOSANTE

Une prise de voile au convent du Sacre-Cœur

La semaine dernière a eu lieu une imposante cérémonie religieuse au convent du Sacre-Cœur.

Il s'agissait de la prise de voile de Mlle Marie Provost, fille de l'honorable Wilfrid Provost de St-Jérôme et de Mlle Marie Masson, fille de M. Danasse Masson, du Conseil de la Chambre de Commerce.

No-à-re de parents et d'amis ont assisté à l'office liturgique dirigé par le père Turgeon, S.J.

C'est le revêtu père Pichon, S.J. qui a prononcé l'allocution de circonstance.

EN LIBERTE PROVISOIRE

Les officiers du grand connétable ont arrêté, ce matin, un nommé Barthélémy Houde, accusé par son associé M. Téléphore Pouliot, du vol de valeurs au montant de \$200.

Houde, devant le magistrat, s'est déclaré innocent et a été remis en liberté moyennant un cautionnement de \$200.

Cercle agricole

Jeu de l'après-midi, le 18 courant, à 2 heures de l'après-midi, il y aura une conférence agricole à la salle publique de la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, comté de St-Henri.

Malade

M. E. Fontaine, avocat, de St-Hyacinthe, souffre d'une blessure qui n'a aucune apparence de gravité alarmante, mais qui est cependant de nature à l'obliger à une grande prudence.

Le feu chez le juge Tellier

Lundi, vers 9 h 45 du matin, la brigade de pompiers a été appelée pour un commencement d'incendie découvert dans la maison d'habitation de S. H. M. le juge Tellier. Le feu a été promptement éteint et les dommages sont insignifiants.

NOUVELLES DE QUEBEC

Notes générales de la vieille capitale

(De notre correspondant régulier)

Québec, 17. — La démission de l'échevin Thibault a été acceptée par le conseil de ville. M. Thibault était un bon administrateur très dévoué à la chose publique. C'est une perte.

Notre conseil de ville a voté \$3,000 pour le monument Champlain.

On annonce que M. Lane, avocat de Québec, se portera candidat à Dorchester contre l'hon. L. P. Pelletier.

Un grand nombre d'électeurs de ce comté, il est vrai, demandent M. Lane, mais notre ami n'a pas encore fait connaître sa réponse.

L'hon. juge Gagné, de Chicoutimi, est passé ici en route pour la Malbaie où il va présider la cour criminelle.

Comme vous le savez, M. P. D'Auteuil, marié à la fille de Roberval, a été choisi comme candidat conservateur à Charlevoix. M. D'Auteuil a déclaré, il y a une quinzaine, qu'il n'accepterait cette candidature pour aucune considération. Quoi qu'il arrive, notre ami, M. Morin, sera élu à Charlevoix.

M. V. Savard, M. P., est en ville. Il se rend à Ottawa.

Samedi dernier, à une réunion des délégués de la 1^e division du comté de Lac St-Jean, M. Dupuis, marchand de Chamblard, a été choisi comme candidat libéral à l'unanimité.

L'enthousiasme est grand au Lac St-Jean. Nos amis sont assurés de la victoire. Les emprunts et les taxes du gouvernement Flynn n'ont pas enrichi les colons.

Wieman et Forgues ont été condamnés à subir leur procès.

M. Cloutier, le plaigant, ex-professeur de l'Ecole Normale, perd plusieurs milliers de piastres. Les accusés lui faisaient en l'occurrence des billets signés par des marchands inconnus.

Il y avait encore une autre manière de procéder. MM. Wieman et Forgues envoient aux débits des billets en blanc, leur demandant de vouloir bien les signer.

Lorsque les billets reviennent signés, les accusés les complètent en y mettant une somme beaucoup plus élevée que celle réellement due. Treize accusés sont portés contre eux.

Philippe Brandy, Joseph Rochette et Joseph Fitzpatrick ont subi leur procès pour vol avec effraction dans un char du C. P. R., à Québec. Les deux premiers ont été condamnés et le dernier, acquitté.

ACCUSE DE VOIES DE FAIT

Un M. Isidore Plouffe, domicilié au No 190 de la rue Sanguin, a porté une plainte en cour de police, contre un nommé Jos. Daigneault, son voisin qui, le 13 janvier dernier, sans aucune provocation l'a brutalisé, assailli, et l'a frappé au point de l'obliger à garder la chambre pendant plusieurs jours.

Muni d'un mandat, les constables Côté et Riopelle se sont rendus à la résidence du prévenu et l'ont fait prisonnier.

Devant le magistrat, Daigneault s'est déclaré non-coupable et l'enquête a été fixée au 17.

De retour au pays

Nous sommes heureux d'annoncer aux nombreux amis de M. Victor Trudel que ce dernier est de retour de Chicago où il a passé un an à faire le commerce des vins et liqueurs. M. Trudel, qui n'en est pas moins un vaillant, raconte en termes élogieux des nombreuses victoires de la bes. Leur nombre et leur influence vont sans cesse en augmentant. Il nous a aussi dit que les Américains sont généralement en faveur d'un traité de réciprocité avec le Canada.

M. Trudel compte se fixer définitivement à Montréal.

UN RICIDIVISTE

Les constables Côté et Riopelle ont arrêté, dans la rue Craig, un nommé André Mainville, vagabond, sans gîte connu. Ce matin devant le magistrat Lafontaine le prisonnier s'est déclaré innocent à l'accusation de vagabondage portée contre lui et le procès a été remis au dix-neuf.

Mainville est un vovou bien connu de la police avec laquelle il a eu maille à partir plusieurs fois. Il a même reçu vingt-cinq coups de fouet à la prison de Montréal où il a été incarcéré plusieurs fois.

NOTES D'ARGENT

M. et Mme A. T. Clément, de la rue Rachel, ont célébré leur noces d'argent samedi, par une soirée improvisée. Leurs nombreux amis sont allés leur souhaiter toutes sortes de bonnes choses et leur présenter de superbes cadeaux.

Mlle Marie Jeanne Clément, fille aînée de M. et Mme Clément, a lu l'adresse de circonstance aux héros de cette joyeuse fête.

A minuit un dîner arrosé de champagne, attendait les hôtes qui s'en sont données à cœur-joie.

Une demande de M. Ryder et M. P.

Ottawa, 17. — M. Ryder, ex-député de Stanstead était ici hier. Il a demandé au département de l'Agriculture de laisser passer en franchise les chevaux américains qui sont envoyés au Canada durant l'hiver pour y être simplement nourris.

Le prolongement du Pacifique

Ottawa, 17. — Les ministres actuellement à Ottawa se sont réunis hier dans le bureau du ministre des chemins de fer pour rencontrer M. Shantz, vice-président du Pacifique Canadien. On a discuté la question de prolonger davantage le chemin d'eau la Colombie Anglaise et les Territoires du Nord-Ouest.

LA LUTTE A ST-BONIFACE

Une bataille acharnée

Qui l'emportera?

Winnipeg, 17. — L'élection de St-Boniface prend un caractère de plus en plus acerbé. Une foule considérable attendait le champion américain à la gare. Après le dîner, Corbett s'est rendu à Shaw's Springs pour visiter ses quartiers d'entraînement.

San Francisco, 17. — Corbett est arrivé ici hier, en compagnie de quelques amis. Une foule considérable attendait le champion américain à la gare. Après le dîner, Corbett s'est rendu à Shaw's Springs pour visiter ses quartiers d'entraînement.

San Francisco, 17. — Corbett est en route à Carsons a été l'objet de démonstrations pour rendre jaloux beaucoup de candidats à la présidence. A toutes les gares où le train portant Corbett est arrêté des foules énormes ont accueilli le champion qui ne savait comment se soustraire à toutes ces manifestations. Dan Stuart rencontrera Corbett à Bend et fixera avec lui les derniers arrangements en vue de la prochaine bataille. Il retournera ensuite à San Francisco pour y surveiller les intérêts du champion. Corbett, arrivé ici hier après-midi, a reçu l'assurance du shérif que les autorités n'interviendraient pas dans la rencontre du 17 Mars, et ce, malgré les protestations des citoyens qui ont envoyé requêtes sur requêtes demandant à ce que le combat soit évité.

On travaille activement à préparer les quartiers de Corbett, à Shaw's Springs, mais il est probable que celui-ci ne pourra pas les habiter avant deux jours.

Le champion s'amuse à jouer au billard en attendant.

Dan Stuart a passé toute la journée en consultation avec son architecte. Le grand nombre de places retenues pour le 17 enlève beaucoup Stuart qui ne sait où il logera tout le monde.

DEMIS

Ottawa, 17. — M. J. J. Arsenault, inspecteur de "homestead", de Oak Lake, Manitoba, a été démis de ses fonctions et remplacé par M. C. S. Gibson, de Brandon.

CHEVAL BLESSE

J. Bte Thérien, de la rue Visitation, a comparu devant le magistrat Lafontaine et s'est avoué coupable de cruauté envers son cheval. Thérien a été arrêté chez un forgeron de la municipalité de de Lorimier, où il avait laissé son cheval. Il avait une affreuse blessure au poitrail. Condamnation, \$5 ou un mois.

ALAMBICS ILLICITES

Le détective Cinq-Mars et un officier du Revenu, M. Brabant sont revenus d'une tournée d'inspection dans les paroisses de St-Marc, St-Antoine et St-Joseph. Ils rapportent qu'ils ont découvert plusieurs alambics dont ils connaissent les propriétaires. Des poursuites seront prises incessamment.

BANQUET DES NOTAIRES

C'est ce soir à 8 heures qu'aura lieu, au St-Lawrence Hall, le premier banquet annuel des notaires.

Près de deux cents notaires y prendront part.

Les souscripteurs à cette fête devront sans faute retirer leur billet de souscription avant 4 heures p. m., aujourd'hui, au bureau du secrétaire du cercle des notaires, 15 St-Jacques.

CONTRE UNE ASSURANCE

Parmi les actions intentées samedi à la cour Supérieure, il en est une de Pierre Poulin contre The United States Life Insurance Company of New-York, pour une assurance de \$1,000 sur la vie de feu Emmanuel Messier, notaire. La compagnie refuse de payer, M. A. Germain, C. R., est l'avocat du demandeur.

MADAME ALBANI

Elle a fait \$10,000 dans sa tournée de l'ouest

Winnipeg, 17. — Madame Albani a laissé notre ville hier pour retourner vers l'est. Elle est aujourd'hui plus riche de \$10,000 qu'elle était avant de visiter l'ouest, car sa tournée jusqu'à Vancouver lui a rapporté cette jolie somme.

CHANGEMENTS SUR L'INTERCOLONIAL

Moncton, N. B., 16. — On dit que les changements suivants ont eu lieu dans le personnel de l'Intercolonial: J. T. Hallisey, expéditeur en chef des trains à Truro, a été transféré à la position d'expéditeur des trains à New-Glasgow; M. V. F. Fitch, autrefois à Moncton, a été nommé expéditeur en chef des trains à Truro; L. S. Brown, de Campbellton, a été transféré à une position dépendant de M. Fitch, à Truro; A. Dunn, de Truro, a été transféré à Campbellton, à la place de M. Brown; K. Stewart, expéditeur de trains à New-Glasgow, a été transféré à Truro; Donald Fraser, du Cap Breton, a été transféré à une section dans le nord.

UN DUEL A CHICAGO

Deux Italiens se battent au pied de la statue de Christophe Colomb

Chicago, 17. — Deux Italiens, Joseph Bernasconi et M. Miller, se sont battus en duel au revolver pendant la soirée à Chicago, au pied du monument de Christophe Colomb, sur le bord du lac Michigan, et Miller a été tué.

Un policeman, accouru au bruit de la détonation, s'est mis à la poursuite de Bernasconi, qui s'enfuyait, et l'a arrêté au moment où il venait de jeter son revolver. Bernasconi a admis sans la moindre hésitation qu'il avait tué Miller. Ils avaient dîné ensemble au restaurant, et s'étaient pris de querelle à propos de théories anarchistes. S'il faut en croire Bernasconi, Miller était un anarchiste enragé, et ce serait celui-ci qui l'aurait provoqué en duel, à la suite de leur discussion. Bernasconi avait accepté le défi, et ils étaient allés se battre aussitôt sans témoins devant le monument de Christophe Colomb. Le prisonnier n'en a pas moins été retenu sous l'accusation d'assassinat.

CORBETT ET FITZSIMMONS

Leur prochaine rencontre

Ce qu'en dit John L. Sullivan

Carson, New York, 17. — Corbett est arrivé ici hier, en compagnie de quelques amis. Une foule considérable attendait le champion américain à la gare. Après le dîner, Corbett s'est rendu à Shaw's Springs pour visiter ses quartiers d'entraînement.

San Francisco, 17. — Corbett est en route à Carsons a été l'objet de démonstrations pour rendre jaloux beaucoup de candidats à la présidence. A toutes les gares où le train portant Corbett est arrêté des foules énormes ont accueilli le champion qui ne savait comment se soustraire à toutes ces manifestations. Dan Stuart rencontrera Corbett à Bend et fixera avec lui les derniers arrangements en vue de la prochaine bataille. Il retournera ensuite à San Francisco pour y surveiller les intérêts du champion. Corbett, arrivé ici hier après-midi, a reçu l'assurance du shérif que les autorités n'interviendraient pas dans la rencontre du 17 Mars, et ce, malgré les protestations des citoyens qui ont envoyé requêtes sur requêtes demandant à ce que le combat soit évité.

On travaille activement à préparer les quartiers de Corbett, à Shaw's Springs, mais il est probable que celui-ci ne pourra pas les habiter avant deux jours.

Le champion s'amuse à jouer au billard en attendant.

Dan Stuart a passé toute la journée en consultation avec son architecte. Le grand nombre de places retenues pour le 17 enlève beaucoup Stuart qui ne sait où il logera tout le monde.

René, 17. — Martin Julian, l'entrepreneur de Fitzsimmons, est arrivé de l'Est, ce matin, précédant Fitzsimmons d'une semaine. Il n'a pas encore choisi ses quartiers d'entraînement, mais il est probable que ce sera avec Dan Borg que l'adversaire de Corbett se préparera à la grande lutte du 17 Mars.

Julian dit que Fitzsimmons est en parfaite condition et qu'il remporte la victoire, il n'a aucune objection à rencontrer Sharkey qui a exprimé le désir de rencontrer le vainqueur.

Philadelphie, 17. — John L. Sullivan est arrivé ici hier. Il donnera une grande représentation, ce soir, au "Quaker City Athletic Club". Répondant à une question qui lui était posée, Sullivan a déclaré qu'il était convaincu du succès de Corbett.

Chicago, 17. Geo. Siler, le referee choisi pour la rencontre du 13 Mars, est parti hier soir pour Carson où il va surveiller les préparatifs. Dans une entrevue avec un journaliste, Siler dit qu'il donnera ses instructions aux deux adversaires deux semaines d'avance, afin de les familiariser avec la conduite qu'il suivra lors du combat.

Le commandant de l'escadre autrichienne a reçu l'ordre de déjouer les agissements de la flotte grecque. La mobilisation de deux corps d'armée autrichiens est officiellement décidée, mais on croit encore à des divergences déjà soulevées entre la politique russe et les intérêts financiers français, ce qui complique la situation.

Constantinople, 17. — Le bruit que l'escadre grecque serait forcée de revenir en Grèce exerce par les navires de guerre étrangers n'est pas confirmé pour le moment; on croit dans les cercles diplomatiques de cette ville que les puissances ne sont pas entendues sur l'opportunité de cette mesure, parce qu'elle pourrait provoquer des troubles graves en Grèce.

En attendant, la sublime Porte a pris toutes les mesures possibles pour être maîtresse de la situation tout le long de la frontière de Grèce.

Constantinople, 17. — On croit ici dans les cercles officiels que les escadres des puissances ne vont l'ordre d'occuper le port de la Canée (île de Crète) très prochainement et que cette mesure a été prise en vue d'éviter une guerre ouverte. Si les hostilités commencent, maintenant la Turquie n'aurait pas de difficulté à envoyer une force écrasante de troupes en Thessalie, mais les Turcs craignent qu'en tout cas l'île ne soit perdue pour l'empire ottoman.

On a fait observer au sultan que le roi Georges avait à choisir entre une révolution en Grèce et une démonstration dans les eaux crétoises de la part de la flotte grecque, et qu'il devait s'incliner devant la clameur populaire et envoyer la flotte de torpilleurs en Crète.

Les fonctionnaires turcs paraissent vouloir appuyer en tous points les vues des puissances. Tout semble indiquer dans la péninsule des Balkans que la guerre entre la Grèce et la Turquie sera suivie d'un soulèvement général dans ce pays et l'on ne croit pas que la Turquie soit prête à faire face à une telle situation.

London, 17. — Une dépêche de Constantinople au Times dit que la Porte a envoyé une note à la Grèce et a menacé de rompre les relations diplomatiques, à moins que l'escadre grecque ne quitte les eaux turques.

Paris, 17. — Les six grandes puissances européennes, la France, la Russie, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, paraissent être également désireuses de circonvenir, dans les limites de l'île de Crète, l'agitation belliqueuse qui vient d'éclater en Orient. Les dépêches de Paris, de Londres, de Berlin, de Vienne et de Saint-Petersbourg nous parlent de mesures qui aient pris ou qui aient pris d'un commun accord pour rétablir l'ordre en Crète et pour empêcher que les hostilités n'éclatent entre la Grèce et la Turquie. Ces mesures, proposées par M. Hanotaux, ministre des affaires étrangères, au nom de la France, et acceptées par les puissances, comprennent l'occupation des ports de Crète, Candie, la Canée et Réthyma, les corps de débarquement des escadres européennes. Une dépêche de la Canée annonce que les navires étrangers ont occupé cette ville dès hier au soir, ce qui aura pour effet immédiat d'arrêter la lutte entre chrétiens et musulmans. On remarquera que les navires de guerre étrangers se trouvent

groupés sous les ordres de l'amiral commandant l'escadre française, qui se trouve être l'officier général le plus ancien en grade. C'est, croyons-nous, le contre-amiral Potier qui a son pavillon sur le cuirassé la Dévastation.

Si l'accord des puissances se maintient, il est assez probable qu'on pourra résoudre enfin cette éternelle question crétoise, qui revient périodiquement agiter et inquiéter l'Europe depuis un demi-siècle. Mais l'accord se maintiendra-t-il? Il faudrait fort peu de chose pour le rompre et pour mettre aux prises les rivalités des diverses puissances. Une correspondance de Constantinople insinue que le sultan lui-même pourrait bien n'être pas étranger aux discordes de Crète, qui viennent à l'appui d'un dévouement à l'attention des cabinets européens de ce qui se passe à Constantinople. On va jusqu'à dire qu'Abdul-Hamid aurait promis au roi des Hellènes de ne pas s'opposer par la force à la réunion de la Crète à la Grèce, s'il créait une diversion dans la Porte profiterait pour ajourner encore les fausses réformes en Asie Mineure, et mandées par l'Europe et toujours retardées. Cette entente secrète du roi de Grèce et du Sultan, si invraisemblable qu'elle paraisse, n'est rien d'absolument impossible; mais ce serait pas la première fois que le sultan turc aurait sacrifié une partie de son empire pour assurer son autorité sur le reste. Ce ne serait pas non plus la première fois qu'il aurait joué un bon tour aux cabinets européens.

Quoi qu'il en soit, une correspondance d'Athènes disait récemment: "Ferdinand bey, ministre de Turquie à Madrid, ancien ministre à Athènes, où il a laissé les meilleurs souvenirs, vient d'être envoyé ici, et cette nouvelle a causé une excellente impression dans le monde politique grec. L'autre part, M. Manoussakos, ministre de Grèce à Constantinople, persona gratissima tant au palais qu'à la Porte, fut mandé ici il y a quelques jours et, après s'être longuement entretenu avec le roi Georges, le président du conseil et le ministre des affaires étrangères, retourna à son poste. Il fut immédiatement reçu en audience privée par le sultan, et alla ensuite à la Porte, où il s'entretint longuement avec les ministres turcs. Ne vous étonnez pas si un jour vous apprenez la conclusion d'un traité d'alliance entre la Grèce et la Turquie."

Ne trouverait-on pas dans ces rapports du roi de Grèce et d'Athènes l'explication de ce fait, assurément surprenant, l'insistance de la Turquie en face de l'insurrection crétoise et de l'intervention militaire de la Grèce en Crète? Le gouvernement grec ne s'est pas bouché à envoyer des navires et des troupes dans les eaux crétoises: ses troupes ont débarqué hier près de la Canée.

C'est bel et bien créer un état de guerre que de débarquer des soldats sur les territoires d'un souverain étranger, et cependant la Turquie ne le fait pas. Elle est restée muette également devant cet autre fait grave, l'attaque du transport turc "Fidai" par un croiseur grec, qui s'est opposé, en route de Candie, à son départ pour la Canée.

Les Turcs se résignent à perdre l'île de Crète? Une dépêche de Constantinople nous l'affirme, mais elle néglige de nous faire connaître les arrière-pensées du sultan et de nous dire quels moyens il a mis en jeu pour rompre l'accord des puissances. On peut être sûr qu'Abdul-Hamid n'a pas renoncé à séparer la Russie et la France des autres gouvernements et qu'il ne négligera rien pour paralyser l'action de l'Europe. Il a, dès maintenant, obtenu un résultat précieux: les grandes puissances ne s'accrochent plus que de la Crète; elles l'ont en effet, mais pour le moment, cette question des réformes qui terrorisent la Grèce et qui se trouvent encore une fois renvoyées aux calendriers grecs.

Athènes, 17. — Les dernières nouvelles arrivées de Crète nous apprennent que les Grecs ont remporté une grande victoire. L'indiscipline du peuple se fait de plus en plus. Quoique tous les détails de cette affaire ne soient pas encore connus, on sait pourtant que 400 musulmans, dont 100 Turcs, ont été faits prisonniers. C'est un fort Azhla que l'action s'est passée. — Certaines personnes disent qu'il n'y a pas eu de combat que les Turcs se sont rendus à la première sommation du commandant grec. — Cependant, ce ne nouveau n'est pas confirmé et on attend de plus amples détails.

Quoi qu'il en soit, les préparatifs pour pousser avec une activité fébrile, malgré les rapports arrivés aujourd'hui informant le gouvernement, que de l'intervention des puissances. — Un régiment a été embarqué hier soir à bord d'un transport qui se rend en Crète. — Ce nouveau contingent devra se joindre aux troupes déjà et agir de concert avec elles. — D'autres régiments partiront bientôt.

L'excitation est grande ici, et le peuple est entièrement d'accord avec le gouvernement qui veut annexer l'île. On vent en finir avec cette question qui depuis si longtemps est un sujet de crainte. On croit généralement que les puissances ne s'opposeraient pas à l'annexion de l'île. Les chrétiens de Crète sont heureux de l'intervention si spontanée des Grecs.

Quid les premières troupes ont été débarquées de l'île. Les habitants chrétiens se sont portés au-devant des Grecs et les ont reçus avec le plus grand enthousiasme. Les Grecs ont été reçus comme des libérateurs, et tous les chrétiens se sont empressés de faire acte de soumission au roi Georges, recevant en retour la promesse d'être protégés.

La tension d'esprit est telle ici que l'on croit à une lutte, quand même toutes les puissances s'y opposeraient.

London, 17. — Le correspondant du Daily News à Constantinople nous apprend que le ministère de la marine a reçu instruction de préparer six vaisseaux en vue de la campagne de Crète. Les puissances env. ont donné un ultimatum au gouvernement grec lui enjoignant de cesser les hostilités.

La Turquie, en ces temps indifférent aux événements qui se déroulent en Grèce, le sultan est fatigué des choses qui lui causent la protection de cette île éloignée, et il verrait d'un assez bon œil son occupation par les Grecs.

Le "Times", publiant une dépêche de la Corée, hier soir, nous informe que le commandement des troupes grecques actuellement dans l'île, n'a pas encore répondu à l'ultimatum des puissances le pressant d'évacuer l'île. Le feu continue à ravager la partie ouest de l'île, et la position de Rithio est critique. Les conseils ont demandé que les troupes de débarquement employées à protéger les habitations chrétiennes.

Le Parlement-Modèle

L'ouverture aura lieu demain, le 18, à 8 heures, à la salle du cercle Ville-Marie. Toutes les invitations reçues sont bonnes. Pas besoin de cartes. Qu'on s'y rende.

De tous les remèdes préconisés contre les rhumes, la toux, la grippe et la bronchite, il n'y en a pas un seul qui ait accompli autant de guérisons que le BAUME RHUMAL.

Le Parlement-Modèle

L'ouverture aura lieu demain, le 18, à 8 heures, à la salle du cercle Ville-Marie. Toutes les invitations reçues sont bonnes. Pas besoin de cartes. Qu'on s'y rende.

De tous les remèdes préconisés contre les rhumes, la toux, la grippe et la bronchite, il n'y en a pas un seul qui ait accompli autant de guérisons que le BAUME RHUMAL.

Le Parlement-Modèle

L'ouverture aura lieu demain, le 18, à 8 heures, à la salle du cercle Ville-Marie. Toutes les invitations reçues sont bonnes. Pas besoin de cartes. Qu'on s'y rende.

LES PUISSANCES ET LA GRECE

Jusqu'où ira leur intervention

L'agitation belliqueuse sera limitée à l'île de Crète

UNE PANIQUE A LA BOURSE EUROPEENNE

L'influence de la Russie

Grande victoire des Grecs sur les musulmans hier

London, 17. — Dans un article de fond, le Chronicle blâme avec indignation la façon dont l'amiral anglais a traité le prince Georges et une nation amie, et dit que cette attitude fera passer un frisson de honte passionnée dans le cœur de tout homme ayant la liberté. Le Chronicle exhorte la Grèce au nom de Dieu à aller à l'avant.

Dans son article de fond, le Times applaudit à l'occupation navale de l'île de Crète, et dit que c'est une mesure sagesse et pratique de bonne politique.

L'agitation publique est grandement soulagée; on considère la crise comme terminée.

Paris, 17. — On craignait une panique aujourd'hui à l'ouverture de la Bourse; mais, après quelques fluctuations, les cours ont remonté en clôture.

London, 17. — Les dernières nouvelles de la situation ont presque causé une panique aujourd'hui à la Bourse. Les consolidés ont baissé de 1/4 et il y a eu une baisse générale sur les valeurs étrangères. Au moment de la clôture, la panique s'est apaisée et les cours ont remonté.

Berlin, 17. — La Bourse s'est ouverte très faible ici aujourd'hui sur toutes les valeurs à l'annonce des nouvelles d'Orient aggravées par une panique à Vienne; mais les prix ont été fermes en clôture.

St-Petersbourg, 17. — Un accord par fait a été établi entre les puissances à l'effet de rétablir l'ordre en Crète et quant à la nécessité d'inviter la Grèce à se retirer. Tout danger immédiat a été écarté. La Russie a fait en outre usage de toute son influence pour prévenir un soulèvement en Macédoine, imminent par les printemps. On a donné à entendre à la Bulgarie que la politique pacifique sera prise en considération désormais lorsqu'elle aura des prétentions à élever.

Vienne, 17. — On annonce de bonne source que tandis que la presse viennoise s'est dit qu'elle n'est pas optimiste, les membres de la famille impériale ont envisagé la situation sans les couleurs les plus sombres de puis jeudi dernier, et l'on suppose qu'ils possèdent des renseignements défavorables. Les nouvelles reçues ce matin d'Athènes disent que le ministre de Russie ne s'est pas joint à ses collègues pour faire des représentations au gouvernement grec, ce qui augmente la probabilité que quelque mauvais coup se prépare en sous-main.

Le commandant de l'escadre autrichienne a reçu l'ordre de déjouer les agissements de la flotte grecque. La mobilisation de deux corps d'armée autrichiens est officiellement décidée, mais on croit encore à des divergences déjà soulevées entre la politique russe et les intérêts financiers français, ce qui complique la situation.

Constantinople, 17. — Le bruit que l'escadre grecque serait forcée de revenir en Grèce exerce par les navires de guerre étrangers n'est pas confirmé pour le moment; on croit dans les cercles diplomatiques de cette ville que les puissances ne sont pas entendues sur l'opportunité de cette mesure, parce qu'elle pourrait provoquer des troubles graves en Grèce.

En attendant, la sublime Porte a pris toutes les mesures possibles pour être maîtresse de la situation tout le long de la frontière de Grèce.

ANNONCES (Mesure A. gale)
Première insertion..... 10 cts la ligne
Chaque jour, insertion subséquente..... 6 cts la ligne
Les annonces par semaine..... 6 cts la ligne
Les annonces par mois..... 10 cts la ligne

ABONNEMENT
Édition Quotidienne..... 10 cts par an
Édition Hebdomadaire..... 10 cts par an
Édition Trimestrielle..... 10 cts par an

Toutes correspondances doivent être adressées
à la Patrie, 77 et 79, rue St-Jacques, Montréal, Canada.
N. B.—Les manuscrits ne sont pas rendus.

MONTREAL, 17 FEV. 1897

ÉCOLES NEUTRES ET ÉCOLES PUBLIQUES

Nous avons appelé, hier, l'attention des lecteurs de LA PATRIE sur l'application erronée que l'on fait de l'Encyclopédie du Pape aux évêques français, en 1884. Léon XIII protestait, dans ce remarquable document, contre la politique du gouvernement de la République qui proscrivait des écoles le nom de Dieu, les emblèmes religieux, l'enseignement catholique.

Il qualifiait les écoles nouvelles d'écoles neutres, d'écoles mixtes.

Écoles neutres et écoles publiques : ne sauraient avoir la même signification. Ce sont des écoles publiques que l'arrangement scolaire du Manitoba tend à établir — des écoles publiques dans lesquelles la religion a sa place distincte et bien marquée.

Dans une lettre, adressée le 1er mai 1894, aux évêques d'Autriche réunis en conférence à Vienne, le Saint Père s'exprime en ces termes :

"Rien n'est pire, rien n'est plus funeste au bien commun que l'idée de vouloir séparer l'Église et l'État, qui doivent au contraire rester étroitement unis."

Cette vérité s'applique tout spécialement à l'éducation de la jeunesse, de telle sorte que le pouvoir temporel, en incriminant à la jeunesse les sciences et les connaissances nécessaires au bien-être général, se propose également son éducation morale et religieuse et cela, par le maître, sous la direction et la surveillance de l'Église.

Nous espérons que le nouveau ministre de l'Instruction Publique fera en sorte que, dans les établissements d'enseignement en Autriche, on attribue au clergé la place qui lui revient et aussi qu'il ne se produise rien qui puisse dispenser les esprits des enfants ou des jeunes gens de la défiance et de l'aversion contre le catholicisme."

Ces paroles du Saint Père ne couvrent-elles pas le règlement scolaire que la sage sagesse de M. Laurier a parvenu à opérer ? En effet, par cet arrangement, le pouvoir temporel — bien qu'il soit protestant — ne concède-t-il pas à l'Église, au prêtre, la direction et la surveillance de l'éducation morale et religieuse des écoles ? En permettant aux membres du clergé d'entrer à l'école à une heure fixe, ne lui attribue-t-il point la place qui lui revient et ne fait-il pas en sorte, par cette disposition, que les esprits des jeunes enfants ne soient pas portés à la défiance et à l'aversion contre le catholicisme ?

M. Emile Olivier, dans son remarquable livre "L'Église et l'État au Concile du Vatican", a écrit des pages qui s'appliquent tellement à notre situation que nous voudrions les voir : nous les regardons de tous les hommes éclairés. Que l'on nous permette de détacher quelques phrases de l'une de ces pages :

"Des théologiens, grisés de syllogismes et qui paraissent ignorer que le raisonnement n'est pas toujours de la raison, travaillent sans cesse à aveugler les esprits ; à l'aide d'exposés de doctrines incomplets ou exagérés, ils présentent comme obligations des opinions libres, espérant ainsi créer un sentiment qui les inviteront plus tard à donner une réalité à leurs théories, en caractères de foi, malgré leurs affirmations, elles n'ont pas."

"Au moment où les périls augmentent, la prudence, recommandée par Jésus à ses disciples, prescrit sans aucun doute à ceux qui ont des opinions moyennes, à celles qui peuvent apaiser les haines, diminuer les préjugés, accroître le nombre des amis."

Nos récents docteurs n'entendent pas ainsi la sagesse. Plus l'heure est critique, plus ils prennent plaisir aux thèses extrêmes : on dirait qu'ils craignent de n'avoir pas assez d'ennemis et par une folie, qui n'est pas celle de la Croix, ils s'engagent à en accroître démesurément le nombre."

L'avenir appartient aux hommes de prudence et de véritable foi, qui ne se laisseront ni déconcerter par de vaines clameurs, ni emporter par la colère et la passion.

L'opinion du pays est en faveur de la paix, en faveur du progrès, en faveur de l'harmonie entre toutes les races qui habitent notre sol.

CONSERVATEURS D'ONTARIO ET DE QUEBEC

Les conservateurs de la province de Québec font mine de vouloir refuser tout compromis au sujet de l'imbroglio scolaire et ils menacent de perpétuer l'agitation actuelle jusqu'à ce que tous les Canadiens se retrouvent dans la vallée de Josaphat.

Le clergé fait la guerre au gouvernement Laurier comme si nos adversaires, qui se sont lavés les mains à la Ponce Pilate de 1890 à 1896 et qui n'ont rien voulu et pu faire pour la minorité, pouvaient accomplir plus que n'ont fait nos amis à Ottawa et l'épiscopat s'allie au parti tout comme si la minorité avait moins à attendre de M. Laurier et de M. Tarte que de son Charles Tupper et de M. Clarke Wallace.

Pendant que les conservateurs de notre province exploitent odieusement le clergé et même la religion au bénéfice de leurs ambitions et de leurs haines calées, que font leurs alliés, les torys d'Ontario ?

Le Hamilton Spectator, le World, le Citizen, le Mail & Empire et tous les principaux organes de Tupper & Cie répètent à l'envie ce qu'a dit M. Foster à North Ontario, ce qu'ont dit ailleurs d'autres chefs torys avant lui : la question des écoles est enterrée et elle n'est plus un article du programme conservateur.

Les évêques peuvent-ils croire un moment que les conservateurs français seuls, en admettant qu'ils seraient sincères, sont capables de quelque chose dans le sens d'une loi réparatrice ?

Les conservateurs d'Ontario sont tellement peu en accord avec les conservateurs d'ici que le Mail & Empire fait savoir aux évêques, dans son numéro de lundi, qu'ils feraient bien de ne pas s'aventurer trop loin dans des difficultés scolaires et que leur intervention, sous une forme impérative ou coercitive, serait contraire à la liberté de nos institutions.

Les évêques peuvent-ils croire un moment qu'ils seront appuyés par le parti tory d'Ontario en supposant que M. Laurier et ses amis tomberaient dans l'arène ?

LES FINANCES D'ONTARIO

La Gazette de ce matin nous apporte, en dépêche spéciale, un état des finances de la province d'Ontario, tel que présenté hier par l'hon. M. Hardy à la Chambre des députés à Toronto.

Cet état accuse un surplus de \$204,320.53, c'est-à-dire que les recettes du dernier exercice ont été de \$5,542,700.27 et les dépenses ordinaires de \$5,338,379.73, plus un dépôt spécial de \$1,635,000.

Au chapitre des recettes, signalons :

Du Dominion.....	\$1,195,872
Terres de la Couronne.....	908,246
Licences.....	285,172
Timbres judiciaires.....	63,556
Droits sur les successions.....	165,383
Institutions publiques.....	146,730
Vente de terres à l'assise de Toronto.....	3,000

Au chapitre des dépenses, signalons :

Gouvernement civil.....	\$250,032
Administration de la justice.....	441,055
Éducation.....	702,457
Institutions publiques.....	796,567
Immigration.....	7,266
Agriculture.....	192,941
Chemins de colonisation.....	102,719
Arpentages, etc.....	129,338
Statuts réformés.....	1,198
Prison centrale.....	20,887
École Normale.....	22,851

Pourquoi la province d'Ontario a-t-elle encore un surplus et pourquoi les "honnêtes gens" de Québec ne nous ont-ils donné que des déficits ?

C'est que là-bas les gouvernements libéraux qui se sont succédés depuis la Confédération ont administré les affaires dans l'intérêt du pays et qu'ils ont pratiqué l'économie, c'est-à-dire que tous les gouvernements conservateurs qui ont régné sur notre province ont gaspillé les deniers publics et jeté la fortune nationale aux grosses compagnies et aux favoris.

Pour bien établir l'incapacité et l'incapacité de M. Flynn et des farceurs qui en 1891-92 se sont érigés en sauveurs de la province il suffit de leur enlever un coup d'œil sur les dépenses comparées des divers départements et de l'on se convaincra que l'administration des simples bureaux publics coûte plus cher à Québec, province d'un million et demi d'habitants, qu'à l'Ontario, province de deux millions deux cent mille âmes.

Listes et reliées :

Bureau du lieutenant-gouverneur

Québec.....	\$ 3,349 30
Ontario.....	3,980 00
	\$ 2,369 30

Conseil Exécutif et Procureur-Général

Québec.....	\$32,647 00
Ontario.....	20,259 79
	\$12,387 21

Éducation

Québec.....	\$25,983 32
Ontario.....	19,980 94
	\$ 6,092 38

Terres de la Couronne

Québec.....	\$59,903 00
Ontario.....	56,510 47
	\$ 3,362 60

Travaux Publics

Québec.....	\$32,855 54
Ontario.....	21,497 66
	\$11,417 88

Trésor

Québec.....	\$18,517 71
Ontario.....	15,789 09
	\$ 2,728 67

Auditeur

Québec.....	\$14,955 05
Ontario.....	6,599 89
	\$ 8,355 16

Licenses, Revenus, etc.

Québec.....	\$13,452 13
Ontario.....	9,988 40
	\$ 3,463 73

Bureau de Santé

Québec.....	\$11,839 59
Ontario.....	7,707 37
	\$ 4,151 72

Secrétaire Provincial

Québec.....	\$23,132 01
Ontario.....	18,967 21
	\$ 9,174 80

Inspection des asiles

Ontario.....	\$15,641 25
Québec.....	5,878 02
	\$ 9,769 26

Agriculture

Québec.....	\$31,231 55
Ontario.....	18,421 31
	\$12,810 24

Gazette Officielle

Québec.....	\$ 9,281 30
Ontario.....	2,323 90
	\$ 6,957 40

Mgr Langevin fait actuellement la lutte en faveur de M. Laurier à St Boniface. Or à la dernière élection, l'archevêque de St Boniface avait combattu M. Laurier en faveur de M. Prévost parce qu'il était illettré et que ce n'était un mauvais spécimen à donner à la législature des produits des écoles du Manitoba. M. Langevin, qui est à l'aise, a dépensé une somme considérable dans la dernière lutte contre M. Prévost, et ses amis s'attendent à ce qu'il va en dépenser davantage dans la présente élection.

QU'ONT-ILS FAIT DE CES MILLIONS ?

Nos amis de la législature de Québec ont vigoureusement combattu M. Flynn et ses prédécesseurs quand ceux-ci ont voulu faire voter l'emprunt de dix millions.

Les libéraux se rappelaient que, dans la tourmente électorale de 1891-92, les "honnêtes gens" avaient promis au peuple de ne plus emprunter et il était juste de ramener ces farceurs au sentiment de la dignité et de la sincérité.

La loi votée par la législature n'ordonnait pas au gouvernement d'emprunter, mais lui permettait simplement de faire des emprunts.

Il était déclaré et ordonné dans le bill que le produit de tels emprunts seraient affectés à la construction d'une école normale à Québec, d'une nouvelle prison à Montréal, à des réparations au Palais de Justice, etc.

C'est donc pour remplir ces derniers objets déterminés que les "taxes" ont emprunté \$10,000,000. De ce montant, trois millions devaient être payés à des compagnies de chemins de fer à titre de subside.

Or, ces trois millions n'ont pas été payés, la prison de Montréal n'a pas été construite et l'on sait de quelle manière a été construit le Palais de Justice.

Le jour est enfin arrivé où le gouvernement doit rendre compte aux contribuables.

Qu'ont donc allés tous ces millions ? Qu'en ont fait les "taxes" ?

M. MULOCK AVAIT RAISON

Les journaux conservateurs ont beau crier à la tyrannie et à la persécution pour défendre l'Avant-Garde, il n'en est pas moins vrai que ce journal poissard transgressait ouvertement et sans scrupule les règlements postaux. Le Soleil a reçu quelques lettres dont la publication suffit pour condamner le journal de M. Chassé et que nous reproduisons ci-après.

Un maître de poste d'une paroisse du bas du fleuve lui écrit :

"Depuis deux semaines voilà cinq ou six sacs bien pleins que je retourne. Il n'y a dans la paroisse que trois abonnés réguliers et l'on continue toujours à envoyer ce journal."

A Amqui, comté de Matane, c'est le maître de poste qui s'était fait le dispensateur de la littérature des bleus.

Voici ce que l'on écrit au Soleil à ce sujet :

"Notre maître de poste est le circulateur de l'Avant-Garde, journal à bons principes qui est répandu par centaines chez les braves cultivateurs. Bon nombre de personnes ont retourné le journal à maintes reprises avec le mot "refusé". Mais le lendemain le digne propriétaire de l'Avant-Garde fait comprendre à ces messieurs que le journal est adressé franc."

Un autre écrit du même endroit :

"Chaque semaine il arrive des journaux comme l'Avant-Garde. Une partie n'est pas adressée. On les adresse et on les donne à tout le monde. Nous ne sommes que trois qui n'en avons pas eu et quand même les gens disent qu'ils n'en veulent pas, on les leur jette malgré eux. C'est le maître de poste qui fait circuler les journaux."

La même chose se pratique à Canapscuit. On écrit de cette localité :

"Je vous assure que l'Avant-Garde est répandu ici comme autrefois les "religieuses" qui dévotaient les moissons. On reçoit cela à plein sac. Ce soir le maître de poste en a retourné un sac plein. Les gens le refusent, mais on persiste toujours à le leur envoyer."

Et la bonne presse voudrait que le département des Postes fasse ainsi transporter l'Avant-Garde à pleins sacs à des gens qui ne se sont jamais abonnés et qui ne veulent pas le recevoir.

L'hon. M. Mulock a eu raison de mettre le holà à cette propagande infecte et scandaleuse et il n'a pas à se préoccuper des orilleries de la Minerve, du Courrier du Canada et autres ejusdem farinae.

BULLETIN

Trahison en 1879, trahison en 1892, c'est ce qu'évoque le nom de M. Flynn.

Augmentons le salaire de nos instituteurs et institutrices.

La question des écoles du Manitoba est réglée, occupons-nous maintenant de la question des écoles de la province de Québec.

Le Telegram et le Journal, de Providence, annoncent maintenant deux, deux, comme un fait certain, "M. Polier sera candidat républicain à l'office de lieutenant-gouverneur du Rhode Island."

Le World de Toronto suggère aux conservateurs de la législature d'Ontario de lâcher M. Whitney et de prendre M. Clarke Wallace comme chef.

M. Flynn n'a voté que \$50,000 pour la réforme scolaire dans la Province de Québec, mais M. Marchand promet de faire voter au moins \$200,000.

Le peuple devrait appuyer sincèrement les libéraux qui sont plus dévoués que leurs adversaires au relèvement du niveau de l'enseignement dans notre province.

Du Soleil :

"Les libéraux de Québec Centre se sont fait inscrire avec un tel entraînement que l'on apprend, ce matin, que M. Châteauneuf a renoncé à se porter de nouveau candidat. On en est rendu à une majorité libérale de plus de 600 sur les 1,200 députés ordinaires des partis."

Nous sommes allés, hier soir, visiter le central. L'on s'y serait cru à la veille du scrutin.

Honneur à vous, jeunes libéraux de Québec ! Le parti tout entier vous remercie de votre dévouement."

Le Tribune de Winnipeg nous apprend que les hommes qui ont empêché M. L. P. Breton, député de Rouville, de parler à St-Norbert étaient ivres.

C'est ce qui s'appelle se mettre en bel état pour défendre les bons principes.

LE CANADA ET L'AUSTRALIE

Nos relations commerciales avec cette colonie

Ottawa, 17. — Le département du commerce et de l'industrie a reçu un très intéressant rapport de M. J. C. Larke, commissaire canadien en Australie, au sujet d'une visite qu'il a faite récemment à la Queen's Land. M. Larke dit que l'un des grands obstacles au commerce entre le Canada et l'Australie est la difficulté qu'il y a de trouver des cargaisons pour le Canada.

Cependant cet obstacle ne se rencontre pas dans la Queen's Land, où il y a un grand nombre de produits qu'il serait avantageux d'importer au Canada. Il y a la laine, les peaux, les conserves de viandes, le suif, le café, le tabac, le riz et les épices. Le sucre pourrait certainement être importé au Canada avec profit.

Au nombre des produits importés du Canada, se trouvent la farine et le blé qui figurent en quantités considérables. Le gouvernement impose un droit de 4 cts la livre de fromage. Certains produits canadiens, tel que le malt, les fruits, les patates et les oignons se vendraient facilement si on les exportait dans une saison favorable et en bonne condition. On goûterait fort le poisson canadien au Queen's Land. On a eu des difficultés au sujet des pommes parce que l'emballage était défectueux.

On demande constamment du papier canadien. Il y a aussi différents articles venant de la puissance qui se vendraient immédiatement.

M. Larke demande en concluant que l'expédition des objets de commerce soit rapide et qu'on envoie au préalable un grand nombre d'échantillons.

Si l'hon. E. J. Flynn et ses partisans représentent tout ce que la religion catholique romaine a de mieux à Québec, alors l'Église dans cette province est en mauvais chemin et tout ce qu'elle a de mieux à offrir n'est que le fait que M. Flynn n'est que le capitaine d'une bande de criminels cherchant à tirer le plus de profit possible du fanatisme."

CONTESTATIONS D'ELECTIONS

LES CAUSES ENTENDUES EN COUR SUPREME

La cause du Dr Roddick renvoyée

Ottawa, 17. — Comme LA PATRIE l'a dit hier, la contestation de Mackinac est venue devant la cour Suprême et M. Lévesque, le député libéral, a été confirmé dans son mandat, vu l'absence du demandeur Violette.

La cause suivante a été celle de Winnipeg. M. Stewart Tupper, l'avocat de l'appelant, dit qu'on ne pouvait se fonder sur deux des objections préliminaires, la première, que le rapport du pétitionnaire d'électeur n'était pas la deuxième que la cour de la requête n'a pas été signifiée à l'intimé. Quant au premier point, l'avocat prétendait qu'il était nécessaire de prouver que le pétitionnaire était inscrit sur les listes telles que révisées en dernier lieu et aussi sur la liste dont se sert l'officier rapporteur.

La preuve a démontré que le certificat du greffier de la Couronne en Chancellerie à l'effet que la liste certifiée par lui était une copie de celle employée pendant l'élection dans l'arrondissement de vote en question et qui lui fut remise par l'officier rapporteur.

L'avocat de l'intimé soutient qu'il était suffisant de prouver que les pétitionnaires avaient voté, en ce qui était une preuve prima facie de son droit de vote.

La cause de Macdonald fut ensuite. M. Tupper, encore avocat dans cette cause, prétendit baser son droit d'appel sur le fait qu'il n'avait pas prouvé que le nom du pétitionnaire était sur le document dont on s'est servi à l'élection.

Davin et Macdonald, la cause de Assiniboia Ouest fut ensuite appelée.

Le seul point de droit soulevé fut de savoir si les objections préliminaires avaient été produites ou non. On a prouvé qu'elles avaient été remises au protonotaire après les heures de bureau le dernier jour du rapport. Le juge de la cour Supérieure avait décidé que cela n'équivalait pas à une production et avait renvoyé les élections préliminaires sur motion faite en chambre.

L'avocat McEntyre soutint que le fait seul d'avoir été reçues par le protonotaire rendait valide la production de ces objections préliminaires.

M. Chrysler et Boswell, avocats de l'intimé, répondirent qu'il n'y avait pas de droit d'appel : la cause qu'il n'avait pas été donné de garantir dans les vingt jours, tel que le requiert l'Acte de contestations d'élections ; 20 qu'il ne s'agissait pas d'un appel d'un jugement sur une objection préliminaire. Les avocats prétendirent aussi que le jugement rendant les objections était d'accord avec l'ordonnance de North-West. Jugement pris en délibéré.

La contestation d'élection Roddick vs Griffin fut rayée, aucun avocat ne s'étant présenté pour répliquer à l'appel.

La contestation de Marquette fut la suivante entendue. M. Tupper, avocat de l'intimé, fit une motion pour faire annuler l'appel parce que le sixième mois accordé pour l'ouverture des causes était expiré et qu'une extension de délai était impossible et 20 la requête fut renvoyée après examen du requérant au cours duquel il admit que sa déposition était fautive et qu'il n'y avait pas d'appel d'un tel jugement.

On était à argumenter sur le point lorsque la cour s'ajourna.

Le lieutenant-gouverneur d'Ontario

Lui enlèvera-t-on sa résidence officielle

Toronto, 17. — La question de l'abolition de la maison du lieutenant-gouverneur va être amenée sur le tapis par les patrons à la prochaine session. On se rappelle que cette question commença à se débattre d'être agitée il y a environ deux ans, et qu'une commission avait même été nommée pour faire une enquête à cet égard, mais le compte-rendu de cette dernière était arrivé trop tard pour qu'on put le discuter. M. Haycock se propose d'interpeller la chambre à ce sujet afin qu'on commence à s'en occuper si on ne l'a fait déjà.

—Michael Brennan, qui a assassiné le banquier Strathly, l'an dernier, et dont la sentence de mort a été commuée pendant le mois dernier par le ministre de la justice, a passé en cette ville hier, en route pour le pénitencier de Kingston où on le conduit.

AUDITORIUM DE COCHRANE

Pathoïr de la rue Prince Arthur
Courses Spéciales de Petits Garçons.
Ouvertes à tous les jeunes gens de 16 ans et au-dessous, Mardi soir à 8.30 p.m. précises. Les entrées sont maintenant ouvertes au rond. Deux prix. FANFARE CHAQUE SOIR.
Admission.....15 cts.
Attention aux Courses Annuelles.

COLONIAL HOUSE

PLACE PHILIPPE.

Notre Tailleur

M. A. LANGLOIS,

est actuellement à New-York à étudier les dernières modes et sera de retour la semaine prochaine — prêt à exécuter les commandes que l'on voudra bien lui confier. La grande expérience de M. LANGLOIS dans la confection d'habits d'hommes est une garantie qu'il donnera une entière satisfaction.

HENRY MORGAN & CO., MONTREAL.

T. F. MOORE & CIE

MARCHANDS DE
BOIS ET DE CHARBON

Gardent toujours un Stock Considérable de.....

Charbon dur,
Charbon mou,
Bois de chauffage

QU'ILS ECOULERONT A BON MARCHÉ

Bureau et Magasin 1099 rue DEMONTIGNY, coin de la rue Jacques-Cartier. Téléphone 6133.

Bureau et Cour au pied de la rue Manarques. Tel. 6138 et 6843 ; cour à bois 1099 De Montigny.

ÉCRIVEZ, TELEPHONEZ OU VENEZ.

Radway's Pills

DOUCES MAIS EFFECTIVES

Tout à fait sans goût, éliminant rapidement, purifiant et sont faciles à prendre. Les pilules de Radway stimulent le foie et les autres organes digestifs, laissant les bowels dans un état naturel sans aucun mauvais résultat, hémorroïdes, inflammation des intestins.

La Maladie sans tout-à-fait guérir et prévenir

généralise les Fièvres, Lèvres, et toutes les autres Fièvres bilieuses, aussi promptement que le Radway's Ready Relief, aide par les pilules de Radway.

Les voyageurs devraient toujours porter une bouteille de Radway's Ready Relief sur eux. Quelques gouttes dans le vin préviennent la maladie, les douleurs qui résultent d'un changement d'eau. C'est mieux comme stimulant que le brandy français ou les autres.

25 cts la bouteille. Vendu par tous les Pharmaciens.

GUERIT

Migraine,
Maladie de Femme,
Bile, Indigestion,
Dyspepsie,
Constipation,

— ET —
Tous les désordres du Foie

Les Pilules de Radway donnent une digestion parfaite, s'absorbent parfaitement et donnent une action régulière.

Prix 25 cts la boîte. Vendues par tous les pharmaciens.

Ecrivez au Dr Radway & Co., No 7 rue St-Hilaire, Montréal, pour un Book d'Advis.

THEO. DAoust

ARCHITECTE, 103 rue St-François-Xavier
Bâtisse du Séminaire, MONTREAL

ELLOC peste, la diarrhée, la dysenté-
rie, la cholérine, le choléra,
19, r. Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES

FEUILLETON DE LA PATRIE

LE SECRET
D'UNE TOMBE

TROISIEME PARTIE. — LE FILS

60

(SUITE)

Paul était devenu amoureux de Georgette et n'avait point pour cela cessé de

penser à sa mère.

Tout de suite après le déjeuner, le jeune

homme monta dans sa chambre et rem-

placa son costume d'artiste par un vê-

tement de ville d'un parfait élégance.

—Tiens, dit Lebrun, quand Paul reparut

devant lui prêt à sortir, est-ce que tu ne

vas pas aujourd'hui à la campagne ?

—J'en avais eu l'intention, en effet, mon

père, mais j'ai changé d'idée.

—Je le vois ainsi tu vas faire des visi-

tes ?

—Où, mon père.

—Chez qui vas-tu ?

—Je vais voir d'abord madame Villar-

ceau et madame Deltel, répondit Paul

sans se troubler.

—Et ensuite ?

—Ensuite, mon père, je ne sais pas. Je

verrai, consacrer mon après-midi à des vi-

sités obligées.

—Tu fais bien, car tu négliges un peu

tes connaissances. C'est ce que me dis-

aient dernièrement M. le docteur Deltel ; il se

plaignait doucement de tes rares visites ;

ton ami Lucien lui-même ne te voit pres-

que plus.

—Lucien est comme moi, mon père, très

occupé.

—C'est ce que j'ai répondu au docteur ;

et puis je lui ai dit que tu n'étais pas en-

core habitué à l'atmosphère de la ville, que

dans l'intérêt de ta santé tu avais besoin

de l'air vivifiant des champs et des bois, et

que tu éprouvais un grand bien-être à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Paris, ou tu faisais un bon voyage à vi-

siter successivement tous les environs de

Ah ! comme ils se dédonnaient de

leur longue séparation !

Rien ne saurait rendre l'émotion de cette

scène touchante. Ce n'était pas une froi-

de étreinte, celle de ces deux cœurs

qui venaient enfin de se rapprocher.

Ainsi le fils pardonnait à la femme cou-

pable ; et lui-même fut touché, son fils

relevait ! Et à cette pensée que le par-

don du père suivait celui du fils, le rayon-

nement du bonheur éclatait dans ses yeux

et sa physiologie reflétait une noble fierté,

une beauté morale qu'on ne lui avait ja-

mais connue.

Oh ! ce n'était pas une comédie qu'elle

jouait, elle était sincère ; à cette heure il

se sentait en elle de l'intrigue, de la

femme vaine.

Quelques jours auparavant elle s'était

donnée à une combinaison louche et avait

conclu une sorte de marché avec un mé-

chant, un bandit ; sans doute, l'esprit du

mal n'était pas encore étouffé en elle et

plus tard encore, fatiguée de l'ennui, elle

l'ennemi de ses mauvais instincts.

Mais, à ce moment, elle était tout entière

à son amour maternel, elle s'y absorbait.

De même que certains métaux en fusion

rejetent toutes les scories impures, de

même l'amour maternel élevait momenta-

nement l'âme de Léonie au-dessus de tous

les calculs méprisables.

Ils s'étaient assis sur le canapé, l'un

près de l'autre. Elle tenait les mains de

Paul dans les siennes et le dévorait des

yeux.

—Laisse-moi te regarder, lui dit-elle, te

regarder longtemps ; vois-tu, il me semble

que je passerais des journées entières, com-

me nous sommes en ce moment, sans pou-

voir me lasser de te contempler. Oh ! qu'il

est doux le ravissement de mon âme ! Il

y a longtemps, va, que je rêvais ce bon-

heur sans oser l'espérer. Il est si grand, si

inattendu, que je me demande encore si je

suis bien éveillée.

Mais oui, c'est toi, mon Paul ; tu es près

de moi, mais sans dans les miennes,

je vois dans tes yeux des larmes de joie,

tu me souris et j'ai senti ton cœur battre

contre ma poitrine et tes baisers m'ont

rappelé.

Tu es beau, mon Paul, oh ! oui, tu es

beau ; c'est ainsi que je te voyais quand tu

n'étais encore qu'un enfant ! L'intelligence

brille dans ton regard ; on devine sous ton

front la pensée ardente, les hautes

conceptions ; sur ton visage se reflètent la

bonheur de ton cœur, la beauté de ton âme.

Ah ! je suis heureuse, bien heureuse

d'avoir un fils tel que toi ! Tu réalises et

au-delà de tout ce que dans mon enthou-

siasme de mère je rêvais autrefois pour toi.

Artiste, tu as du talent, tu auras du gé-

nie, des succès, toutes les qualités volon-

taires que le jeune homme n'avait pu placer

encore une parole.

—Enfin elle s'arrêta pour respirer.

—Ma mère dit Paul, avec un doux sou-

rire, vous n'êtes pas moins enthousiaste

aujourd'hui que vous ne l'étiez autrefois ;

ce que vous venez de dire me prouve que

vous aimez votre fils ; mais si j'y étais

accablée, vos éloges pourraient faire

naître en moi des pensées de vanité et d'ur-

guel.

—Paul, est-ce un reproche ?

—Non. On ne reproche pas à une mère

l'excitation de sa tendresse.

—Oh ! oui, je t'aime, Paul. Et toi,

mon fils, aimes-tu ta mère ?

—Si je n'avais pas pour elle la plus ten-

dresse, je ne serais pas ici auprès de

vous.

—C'est vrai.

—Si je ne vous aimais pas, ma mère,

vous croyant morte ou disparue pour tou-

jours, je ne vous aurais pas cherchée et

je n'aurais pas découvert que vous vous

cachiez ici sous le nom de madame Prud-

ence.

Léonie eut comme un mouvement d'ef-

froi et baissa la tête.

—Depuis ma sottise aventure de Bougi-

val, continua le jeune homme, je n'ai pas

cessé de penser à ma mère. Je n'avais

pu reconnaître, dans cette chambre d'hôtel

où l'on m'avait couché mourant, cette in-

connue qui s'était fait ma garde-malade et

sous les baisers laquelle je m'étais rani-

mé ; mais le lendemain j'ai appris que c'était

cette femme, l'intérêt qu'elle m'avait té-

moigné, on ne dit ainsi que pour se con-

soler sur son sort, elle avait disparu.

Excusez-moi, mon père, et moi, et probab-

COURRIER DE FRANCE

Une avalanche dans les Alpes

Trois soldats perdent la vie

Les impérialistes préparent une

grande manifestation

Le gouvernement et la question

d'Egypte

Ainsi que le télégraphe l'a annoncé une

avalanche de neige s'est produite à Bourg-

Saint-Maurice (Savoie), et a causé un tris-

te accident. Quinze chasseurs alpins du

11^e bataillon, détachés à Bourg-Saint-Mau-

rice, s'étaient aventurés vers le versant

nord des cimes qui se détachent au sud

du petit Saint Bernard, vers le col de la

Traversette, à une altitude de 3,050 mètres.

Près de la redoute Ruinée, ils furent sur-

pris par l'avalanche qui précipita dans une

crevasse deux sergents et quatre hommes.

Les autres soldats vinrent apporter la tri-

stie nouvelle à Bourg-Saint-Maurice.

Le commandant Schmitz, prévenu aus-

sist, quitta Annecy le matin avec un fort

détachement, et se rendit sur les lieux.

Trois chasseurs furent retirés vivants,

l'un avec une jambe cassée et tous trois

très contusionnés. Des trois autres, on ne

retrouva que les cadavres. Ce sont MM.

Plumey, sergent rengagé, médaillé du

Tonquin, et de la médaille militaire, natif

du Var ; Ganachas, sergent rengagé, mé-

daillé de Madagascar, natif de la Loire In-

férieure ; Grand, chasseur engagé volon-

taire, natif de la Savoie.

Au reçu de la dépêche annonçant cette

triste nouvelle, le général Zédé, comman-

dant du 14^e corps, est parti de Lyon pour

Bourg-Saint-Maurice.

Le bruit avait couru, à ce propos, que

l'avalanche, faisant plusieurs centaines de

victimes, avait englouti le petit village de

Chapelles, situé à quelques kilomètres de

Bourg-Saint-Maurice, et collé sur l'un des

versants du Mont-Blanc. Il n'est pas heu-

reusement rien, et l'on espère n'avoir pas

à déplorer la mort de nouvelles victimes.

Les impérialistes s'agitent depuis quel-

ques temps. En province, de grandes ré-

unions ont eu lieu et de nouvelles se pré-

parent. A Paris, les manifestations qui se

produisent chaque soir à la Porte Saint-

Martin, pendant la représentation du « Co-

lonel Roquebrun », les « Jours d'humour

tapageurs », ainsi qu'au théâtre de la

Gaîté, ont été décidés à se poursuivre.

C'est ainsi que sur l'initiative du comité

impérialiste parisien, le principe d'une ma-

nifestation a été décidé pour le 14 mars prochain,

au monument du prince impérial.

Le monument du prince impérial ?

Il existe donc à Paris un monument du

prince impérial ?

—Mais certainement, a déclaré un des

membres les plus actifs du comité impé-

rialiste de la Seine. Et il est même fort

beau, fort imposant, et depuis que notre

ami Lisieux a publié, dans le « Petit Ca-

pit », un article à ce sujet, c'est chaque

jour un lieu de pèlerinage pour les fidèles

de l'Empire.

« Quelques journaux ont nié son exis-

tence ou à peu près ; eh bien, allez le voir.

Vous jugerez s'il est digne de celui à

monument duquel il a été élevé. Il est si-

tué avenue de Bourdonnais, au Champ

de Mars.

Lorsque le monument fut construit, on

espérait pouvoir placer au centre le cœur

du petit prince, au-dessous duquel on

avait élevé un piédestal, surmonté du buste

d'un corps du prince, en petite tenue d'of-

ficier de l'artillerie anglaise.

« Nous l'avons vu, ce buste ; la repro-

duction en marbre est chez le prince Vic-

tor, à Bruxelles. Il est dans le salon de la

maison qui sert de logement au gardien du

monument. Il y occupe la place d'hon-

neur, constamment entouré de fleurs.

« Le comité de souscription a bien fait

les choses, car je dois vous dire que le mo-

nument est le produit d'une souscription

nationale. L'emplacement d'abord, près

de ce Champ-de-Mars que le petit prince

avait si souvent parcouru en petites re-

vues, a été très bien choisi.

« Le terrain, à lui seul, a coûté 140,000

fr. et le monument 80,000. On peut voir

par ces chiffres, que rien n'a été épargné

pour faire grand.

Le gouvernement français a signifié au

kédive une protestation contre l'avan-

cée faite à son gouvernement par l'Angle-

LES CANADIENS
DES ETATS-UNIS

PHENIX, R. I. — Les Canadiens-Fran-

çais de Phoenix, fidèles aux traditions du

pays absent, célébreront les jours gras

